

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

SOMMAIRE

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités s'engage à offrir aux Ontariens et Ontariennes un système d'éducation postsecondaire et de formation de qualité supérieure et responsable afin que leur avenir et celui de la province continuent d'être placés sous le signe de la prospérité, de la stabilité et de la croissance.

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
 FONCTIONNEMENT			
9 854 146	Programme d'administration du ministère ¹	9 849 340	9 710 958
3 538 944 400	Programme d'éducation postsecondaire ^{2,3,4}	3 148 625 400	2 922 349 632
419 125 000	Programme de formation et de préparation à l'emploi ^{5,6,7}	382 096 800	346 359 623
3 967 923 546	Total du ministère - Fonctionnement	3 540 571 540	3 278 420 213
2 220 323 700	Moins : Mandats spéciaux	949 500 000	-
66 203 746	Moins : Crédits législatifs	46 840	45 477
<u>1 681 396 100</u>	< TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	<u>2 591 024 700</u>	<u>3 278 374 736</u>
3 967 923 546	Total du ministère - Fonctionnement		
26 000 000	Redressement de consolidation net - Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVOntario)		
<u>3 993 923 546</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		
 Actif			
251 675 500	Programme d'éducation postsecondaire	-	-
12 900 000	Programme de formation et de préparation à l'emploi	4 200 000	2 014 700
264 575 500	Total du ministère - Actif	4 200 000	2 014 700
174 075 500	Moins : Mandats spéciaux	-	-
<u>90 500 000</u>	< TOTAL À VOTER - ACTIF	<u>4 200 000</u>	<u>2 014 700</u>

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

DÉTAILS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
FONCTIONNEMENT	\$	\$
1. Données publiées antérieurement		
1.1 Budget des dépenses 2002-2003	3 540 571 540	
1.2 Comptes publics 2001-2002		3 273 420 213
2. Réorganisation gouvernementale		
2.1 Transfert de fonctions d'autres ministères		5 000 000
	3 540 571 540	3 278 420 213

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions	Redressements -	Prévisions	Prévisions	Variat.
		2002-2003 - Compt. caisse	Compt. caisse à compt. exerc.	2002-2003 - Compt. exerc.	2003-2004 - Compt. exerc.	prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
FONCTIONNEMENT						
3001	Programme d'administration du ministère					
1	Administration du ministère ¹	9,8	(0,1)	9,7	9,8	0,1
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
		<u>9,8</u>	<u>(0,1)</u>	<u>9,8</u>	<u>9,9</u>	<u>0,1</u>
3002	Programme d'éducation postsecondaire					
1	Collèges et universités ²	2 689,5	(13,9)	2 675,6	3 132,3	456,7
2	Soutien aux étudiants ³	459,2	(134,3)	324,8	340,7	15,8
L	Créances irrécouvrables - Prêts aux étudiants - <i>Loi sur l'administration financière</i> ⁴	-	82,8	82,8	66,0	(16,8)
		<u>3 148,6</u>	<u>(65,5)</u>	<u>3 083,2</u>	<u>3 538,9</u>	<u>455,8</u>
3003	Programme de formation et de préparation à l'emploi					
1	Politiques et relations intergouvernementales ⁵	54,6	(0,2)	54,4	57,9	3,5
2	Préparation à l'emploi ⁶	198,3	1,9	200,2	215,0	14,8
3	Services d'apprentissage et de formation ⁷	129,2	(0,6)	128,6	146,1	17,5
L	Créances irrécouvrables - Prêts pour l'acquisition d'outils de travail - <i>Loi sur l'administration financière</i>	-	-	-	0,1	0,1
		<u>382,1</u>	<u>1,1</u>	<u>383,2</u>	<u>419,1</u>	<u>35,9</u>
	Total du ministère - Fonctionnement	<u>3 540,6</u>	<u>(64,4)</u>	<u>3 476,1</u>	<u>3 967,9</u>	<u>491,8</u>

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

- (0,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (0,4) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (13,5) redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
- (0,2) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- (134,1) redressement reflétant l'écart entre les paiements nécessaires au titre du programme (comptabilité de caisse) et le coût prévu pour la province pour les étudiants inscrits pendant l'exercice (comptabilité d'exercice).
- 82,8 montants dus à la province et considérés comme non recouvrables au cours de l'exercice (les créances irrécouvrables n'étaient pas inscrites dans la comptabilité de caisse).
- (0,2) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

6. (0,3) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- 2,2 redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
7. (0,7) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
- 0,1 redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).

(64,4) << Total des redressements

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

SOMMAIRE

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
IMMOBILISATIONS			
87 055 000	Programme d'éducation postsecondaire ^A	54 000 000	41 010 583
10 000 000	Programme de formation et de préparation à l'emploi	10 000 000	4 684 396
97 055 000	Total du ministère - Immobilisations	64 000 000	45 694 979
63 041 200	Moins : Mandats spéciaux	4 000 000	-
<u>34 013 800</u>	< TOTAL À VOTER - IMMOBILISATIONS	<u>60 000 000</u>	<u>45 694 979</u>
97 055 000	Total du ministère - Immobilisations		
1 465 000	Redressement de consolidation net - Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (TVOntario)		
<u>98 520 000</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

DÉTAILS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
IMMOBILISATIONS	\$	\$
1. Données publiées antérieurement		
1.1 Budget des dépenses 2002-2003	54 000 000	
1.2 Comptes publics 2001-2002		45 694 979
2. Budget supplémentaire des dépenses		
2.1 Budget supplémentaire des dépenses 2002-2003	10 000 000	
	<u>64 000 000</u>	<u>45 694 979</u>

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

- NOTES -

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Redressements - Compt. caisse à compt. exerc.	Prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Variat. prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
IMMOBILISATIONS						
3002	Programme d'éducation postsecondaire					
3	Soutien à l'éducation postsecondaire ^A	54.0	1.5	55.5	87.1	31.6
		<u>54.0</u>	<u>1.5</u>	<u>55.5</u>	<u>87.1</u>	<u>31.6</u>
3003	Programme de formation et de préparation à l'emploi					
4	Services d'apprentissage et de formation	10.0	-	10.0	10.0	-
		<u>10.0</u>	<u>-</u>	<u>10.0</u>	<u>10.0</u>	<u>-</u>
	Total du ministère - Immobilisations	<u>64.0</u>	<u>1.5</u>	<u>65.5</u>	<u>97.1</u>	<u>31.6</u>

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

- A. 1.5 redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).

1.5 << Total des redressements

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE :

Fournir l'orientation générale requise pour permettre au ministère de la Formation et des Collèges et Universités d'atteindre ses objectifs; et assurer les services d'administration et de soutien nécessaires à la prestation des programmes de fonctionnement du ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
3001		PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE		
FONCTIONNEMENT				
1	9 805 900	Administration du ministère ¹	9 802 500	9 665 481
L	36 057	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	35 006	33 987
L	12 189	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	11 834	11 490
	<u>9 854 146</u>	Total - Fonctionnement	<u>9 849 340</u>	<u>9 710 958</u>
	5 185 500	Moins : Mandats spéciaux	1 950 000	-
	48 246	Moins : Crédits législatifs	46 840	45 477
	<u>4 620 400</u>	Montant à voter	<u>7 852 500</u>	<u>9 665 481</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT			
Administration du ministère (3001-1)	\$		
Traitements et salaires	1 102 100	<i>Services de communication</i>	\$
Avantages sociaux	161 500	Services	1 602 000
Transports et communications	153 800		<u>1 602 000</u>
Services	8 326 900	<i>Services juridiques</i>	\$
Fournitures et matériel	61 600	Services	587 300
	<u>9 805 900</u>		<u>587 300</u>
<i>Bureau principal</i>	\$	<i>Services de vérification</i>	\$
Traitements et salaires	1 102 100	Services	173 600
Avantages sociaux	161 500		<u>173 600</u>
Transports et communications	153 800	<i>Systèmes informatiques</i>	\$
Services	169 200	Services	1 918 200
Fournitures et matériel	61 600		<u>1 918 200</u>
	<u>1 648 200</u>		
<i>Services financiers et administratifs</i>	\$	Crédits législatifs	
Services	3 061 700	Traitement versé au ministre en vertu de la	
	<u>3 061 700</u>	<i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	36 057
<i>Ressources humaines</i>	\$	Traitement versé à l'adjoint parlementaire	
Services	814 900	en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i> ..	12 189
	<u>814 900</u>		<u>48 246</u>
		Total (Fonctionnement) - Programme	9 854 146
		d'administration du ministère	<u><u>9 854 146</u></u>

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

PROGRAMME D'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE :

Le programme fournit une orientation en matière de politiques et de programmes et un soutien financier pour aider les établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario à remplir les objectifs stratégiques économiques et sociaux du gouvernement et offrir une éducation postsecondaire de qualité supérieure, responsable, adaptée aux besoins et accessible.

Les éléments-clés du programme consistent, notamment, à gérer le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario; à administrer les paiements de transfert aux collèges et universités; à élaborer des politiques et programmes liés au financement, à la gouvernance et aux programmes des collèges et universités; à régler les collèges et les écoles privées de formation professionnelle conformément aux lois applicables; et à encourager l'expansion des programmes d'attribution de grades universitaires par les établissements privés et de grades d'études appliqués par les collèges selon les recommandations de la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
3002		PROGRAMME D'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE		
FONCTIONNEMENT				
1	3 132 270 900	Collèges et universités ²	2 689 458 200	2 541 280 737
2	340 666 000	Soutien aux étudiants ³	459 167 200	381 068 895
L	66 007 500	Créances irrécouvrables - Prêts aux étudiants - <i>Loi sur l'administration financière</i> ⁴	-	-
	<u>3 538 944 400</u>	Total - Fonctionnement	<u>3 148 625 400</u>	<u>2 922 349 632</u>
	2 005 521 200	Moins : Mandats spéciaux	821 500 000	-
	66 007 500	Moins : Crédits législatifs	-	-
	<u>1 467 415 700</u>	Montant à voter	<u>2 327 125 400</u>	<u>2 922 349 632</u>
Actif				
4	165 575 500	Collèges et Universités	-	-
5	86 100 000	Soutien aux étudiants	-	-
	<u>251 675 500</u>	Total - Actif	<u>-</u>	<u>-</u>
	165 575 500	Moins : Mandats spéciaux	-	-
	<u>86 100 000</u>	Montant à voter	<u>-</u>	<u>-</u>

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
3002		PROGRAMME D'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE		
IMMOBILISATIONS				
3	87 055 000	Soutien à l'éducation postsecondaire ^A	54 000 000	41 010 583
	87 055 000	Total - Immobilisations	54 000 000	41 010 583
	61 541 200	Moins : Mandats spéciaux	-	-
	<u>25 513 800</u>	Montant à voter	<u>54 000 000</u>	<u>41 010 583</u>

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

- NOTES -

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

PROGRAMME DE FORMATION ET DE PRÉPARATION À L'EMPLOI :

Le programme appuie la prestation de programmes et de services visant ce qui suit : accroître la population active pour soutenir la croissance économique; préparer les Ontariens, surtout les jeunes, qui sont sans emploi à joindre ou à réintégrer le monde du travail; aider les étudiants à trouver un emploi d'été; améliorer le niveau d'alphabétisation et la formation de base pour faciliter l'entrée sur le marché du travail ou la réinsertion professionnelle; fournir des services et programmes d'apprentissage à l'appui d'un système de formation professionnelle efficace; aider les travailleurs nouvellement arrivés et formés à l'étranger à exercer leur profession réglementée en Ontario; encourager l'éducation permanente par le biais de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario; offrir son leadership en matière de politiques, de planification, de recherche et d'évaluation sur les questions liées au marché du travail et à la formation.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
3003		PROGRAMME DE FORMATION ET DE PRÉPARATION À L'EMPLOI		
 FONCTIONNEMENT				
1	57 882 600	Politiques et relations intergouvernementales ⁵	54 562 200	53 296 168
2	214 961 200	Préparation à l'emploi ⁶	198 311 500	192 691 904
3	146 133 200	Services d'apprentissage et de formation ⁷	129 223 100	100 371 551
L	148 000	Créances irrécouvrables - Prêts pour l'acquisition d'outils de travail - <i>Loi sur l'administration financière</i>	-	-
	419 125 000	Total - Fonctionnement	382 096 800	346 359 623
	209 617 000	Moins : Mandats spéciaux	126 050 000	-
	148 000	Moins : Crédits législatifs	-	-
	<u>209 360 000</u>	Montant à voter	<u>256 046 800</u>	<u>346 359 623</u>
 Actif				
5	3 500 000	Préparation à l'emploi	-	-
6	9 400 000	Services d'apprentissage et de formation	4 200 000	2 014 700
	12 900 000	Total - Actif	4 200 000	2 014 700
	8 500 000	Moins : Mandats spéciaux	-	-
	<u>4 400 000</u>	Montant à voter	<u>4 200 000</u>	<u>2 014 700</u>

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
3003		PROGRAMME DE FORMATION ET DE PRÉPARATION À L'EMPLOI		
IMMOBILISATIONS				
4	10 000 000	Services d'apprentissage et de formation	10 000 000	4 684 396
	<u>10 000 000</u>	Total - Immobilisations	<u>10 000 000</u>	<u>4 684 396</u>
	1 500 000	Moins : Mandats spéciaux	4 000 000	-
	<u>8 500 000</u>	Montant à voter	<u>6 000 000</u>	<u>4 684 396</u>

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

- NOTES -

MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		Actif	
Politiques et relations intergouvernementales (3003-1)	\$	Préparation à l'emploi (3003-5)	\$
Traitements et salaires	3 018 600	Dépôts et charges payées d'avance	3 500 000
Avantages sociaux	356 100		<u>3 500 000</u>
Transports et communications	248 700	Services d'apprentissage et de formation (3003-6)	
Services	1 082 800	Dépôts et charges payées d'avance	5 000 000
Fournitures et matériel	136 300	Prêts et dotations	
Paiements de transfert		Prêts pour l'acquisition d'outils de travail	4 400 000
Office de la télécommunication éducative de l'Ontario	53 040 100		<u>9 400 000</u>
	<u>57 882 600</u>	Total (Actif) - Programme de formation et de préparation à l'emploi	<u><u>12 900 000</u></u>
Préparation à l'emploi (3003-2)			
Traitements et salaires	5 495 400	IMMOBILISATIONS	
Avantages sociaux	815 400	Services d'apprentissage et de formation (3003-4)	\$
Transports et communications	1 066 100	Paiements de transfert	
Services	2 705 000	Fonds pour l'amélioration des installations d'apprentissage	10 000 000
Fournitures et matériel	222 000		<u>10 000 000</u>
Paiements de transfert	\$	Total (Immobilisations) - Programme de formation et de préparation à l'emploi	<u><u>10 000 000</u></u>
Préparation au milieu de travail	179 312 300		
Service d'emplois d'été	<u>25 345 000</u>		
	<u>204 657 300</u>		
	<u>214 961 200</u>		
Services d'apprentissage et de formation (3003-3)			
Traitements et salaires	13 492 200		
Avantages sociaux	1 933 900		
Transports et communications	3 902 400		
Services	7 661 200		
Fournitures et matériel	946 400		
Paiements de transfert			
Soutien aux milieux de travail	118 197 100		
	<u>146 133 200</u>		
Crédits législatifs			
Autres opérations			
Créances irrécouvrables - Prêts pour l'acquisition d'outils de travail - <i>Loi sur l'administration financière</i>	148 000		
	<u>148 000</u>		
Total (Fonctionnement) - Programme de formation et de préparation à l'emploi	<u><u>419 125 000</u></u>		

